

UASA05 - Expérience professionnelle ou stage

Présentation

Programme

Contenu

Pour valider cette unité d'activité, l'auditeur doit justifier d'au moins 3 ans d'expérience professionnelle dans le secteur médico-social, sanitaire ou social en formation continue de journée.

L'unité d'activité peut aussi être validée par un stage de 4 mois temps plein dans une structure sociale, médico-sociale ou sanitaire, dans le cadre d'une formation initiale en apprentissage ou une formation en contrat de professionnalisation.

 Mis à jour le 01-09-2019



Code : UASA05

Unité d'activité de type
expérience ou stage

6 crédits

Responsabilité nationale :
EPN12 - Santé solidarité / 1